

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**LE MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019 À 19 H
à l'édifice Louis-Lepage
754, rue Saint-Pierre, Terrebonne**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du budget 2020;
4. Adoption du règlement numéro 743 prévoyant la tarification pour l'année 2020 pour l'utilisation d'un bien ou d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité;
5. Adoption du règlement numéro 747 décrétant le taux de toutes les taxes, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2020 de la Ville de Terrebonne;
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.